

## Quelques éléments sur le PAT

Territoire rural, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, porteur du PAT, mène depuis près de 15 ans une politique agricole de diversification, notamment en soutenant le développement de la polyculture. Le Pays s'engage dans une démarche PAT en 2015 en s'appuyant sur une série de diagnostics réalisés par divers organismes (CIVAM<sup>1</sup>, INRA<sup>2</sup>, Mouvement rural), et reçoit la labellisation par le ministère de l'agriculture en août 2019. Le PAT présente 4 axes de travail majeurs : renforcer les circuits alimentaires de proximité, organiser et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole, faciliter l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation et sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ». Le PAT peut s'appuyer sur un tissu associatif autour de la question alimentaire dense et organisé.

### Le PAT dans la gestion de la crise

Le PAT a été très actif dans la gestion de la crise, notamment pour soutenir les producteurs locaux et les populations en difficulté.

Grâce à une équipe organisée sur le PAT (dont une chargée de mission à plein temps), ce dernier a assuré une mission d'information et de mise en relation entre les acteurs de l'alimentation, **pour assurer une gestion coordonnée de la crise.**

La plateforme [Cliketik](#) a été mobilisée non seulement pour **faciliter le développement de débouchés pour les producteurs locaux**, mais aussi pour relayer toutes les informations liées aux mesures sanitaires, comme les marchés ouverts ou fermés.

Le contact avec les mairies et les agriculteurs a été gardé pendant toute la durée du confinement.

Une enquête a été réalisée à la sortie du confinement auprès des mairies pour connaître l'impact de la crise sur le territoire.

### Le réseau d'acteurs du PAT

L'Observatoire Economique, dont la chargée de mission PAT est animatrice, s'est réuni plusieurs fois pendant la crise. La diversité des acteurs et des secteurs représentés ont permis une gestion transversale des impacts du confinement.

D'autres réunions, notamment avec les chambres consulaires et le départements, se sont tenues.

### Cliketik, plateforme de mise en relation entre producteurs et consommateurs

Une carte interactive participative, développée en partenariat avec le PNR<sup>3</sup> Haut-Languedoc, bénéficie aux producteurs comme aux consommateurs. Elle facilite la logistique et le déplacement des produits sur le territoire et offre de la lisibilité aux consommateurs qui souhaitent acheter des produits locaux. C'est cette plateforme qui a été privilégiée pour transmettre les informations liées à l'alimentation pendant la crise. Un travail de phoning auprès des mairies, réalisé par des membres du PAT, a permis de **mettre à jour les informations quotidiennement.**

### UNE NOUVELLE ÉPICERIE SOLIDAIRE AMBULANTE

Une épicerie solidaire ambulante, portée par l'association [Familles rurales](#) et soutenue par le Conseil départemental, a vu le jour sur le Pays en 2019 (une autre épicerie solidaire ambulante est présente sur le territoire depuis plusieurs années). Un diagnostic préalable réalisé par l'INRA a permis de prioriser les zones géographiques bénéficiaires du dispositif.

Les denrées alimentaires sont vendues à environ 10% de la valeur du marché, et chaque foyer, en fonction de ses spécificités, dispose d'une somme plafonnée qu'il peut dépenser à l'épicerie. Les fournisseurs divers (Banque Alimentaire, coopérative locale, GMS<sup>4</sup>, Agrilocal, etc.) permettent de proposer une gamme de produits large et de qualité.

Pendant le confinement, les paniers étaient préparés à l'avance (l'itinérance n'était pas encore en place).

A terme, l'association souhaite créer un lieu de vie et d'échanges autour de l'alimentation, par exemple en organisant des ateliers cuisine. Pour cela, l'association compte s'appuyer sur son réseau de bénévoles très actifs !

### Ce que la crise a changé

Le confinement a montré la robustesse des relations et actions développées par le PAT. **Certains axes de travail ont été identifiés comme prioritaires à la sortie du confinement**, comme le foncier et la transmission agricole, qui traitent de la résilience à long terme du territoire.

Suite aux élections, un travail de **sensibilisation des élus à la question alimentaire** doit être mené.

<sup>1</sup> Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

<sup>2</sup> Institut national de la recherche agronomique

<sup>3</sup> Parc naturel régional

<sup>4</sup> Grandes et moyennes surfaces